

### Quels piles et accumulateurs sont concernés ?

Tous les types de piles et accumulateurs (P&A), quels que soient leurs formes, leurs volumes, leurs poids, leurs matériaux constitutifs ou leurs utilisations.

Conformément à la directive 2006/66/CE, la filière REP française est segmentée en 3 types de P&A :

- Les P&A portables (en forme de bâton, de bouton ou plates), utilisés dans des équipements portables d'usage courant (calculatrices, montres, lampes, appareils photo, téléphones, ordinateurs, jouets, outillage...).
- Les P&A industriels, conçus exclusivement pour des applications industrielles ou professionnelles, ou utilisés dans les véhicules électriques.
- Les P&A automobiles, destinés à alimenter les systèmes de démarrage, d'éclairage ou d'allumage (batteries au plomb).

### Description de la filière

La filière à Responsabilité Élargie des Producteurs (REP) des piles et accumulateurs (P&A) est principalement encadrée par des textes nationaux. La réglementation européenne fixe uniquement de grandes orientations telles que les modes de traitement et les objectifs de collecte et de valorisation.

2 éco-organismes sont agréés pour la collecte des piles et accumulateurs :

- Corepile, [www.corepile.fr](http://www.corepile.fr)
- SCRELEC [www.screlec.fr](http://www.screlec.fr)

En Corse, le SYVADEC a signé une convention avec SCRELEC.

### Comment stocker mes piles et accumulateurs ?

Les piles et accumulateurs peuvent être stockés dans une « boîte à piles » distribuée par un éco-organisme agréé, ou dans tout autre contenant propre et sec.

Les P&A industriels et automobiles doivent être stockés dans des bacs étanches.

Les outils Batribox disponibles



## Que faire de mes piles et accumulateurs ?

Les piles peuvent contenir des matières présentant un risque pour l'environnement, c'est pourquoi ils font l'objet d'une gestion séparée.

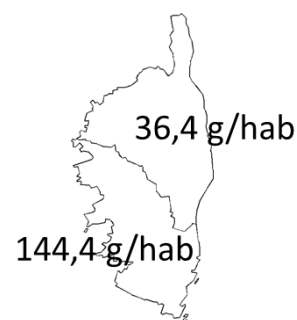
- Collecte des P&A portables :
  - o A apporter dans un point de collecte : enseignes de distribution, mairies
  - o A apporter dans une déchèterie acceptant les P&A
  - o Via le concours annuel de collecte de piles « boîtes à piles » dans les écoles, organisé par le SYVADEC
  - o Demande d'enlèvement gratuit des boîtes de collecte auprès du SYVADEC à partir de 60 kg de piles collectées (principalement pour les points de collecte : structures publiques et privées, écoles, commerces de proximité)

Les P&A portables, une fois collectées, sont ensuite regroupées et expédiées vers les centres de tri.

- Collecte des P&A industriels :
  - o Des collecteurs privés mettent à disposition des professionnels des bacs qui sont collectés à la demande des clients.
- Collecte des P&A automobiles :
  - o Des collecteurs privés mettent également à disposition des bacs de pré-collecte de 600 litres chez les garagistes, qui sont collectés gratuitement sur demande.

### Le chiffre clé

Plus de **28 tonnes** de P&A portables collectés en Corse en 2016.



## Comment sont valorisés les piles et accumulateurs ?

Les flux sont envoyés sur le continent pour être triés, et subir un traitement adapté permettant l'extraction des matériaux valorisables. Les P&A permettront de récupérer du lithium qui pourra être utilisé pour la fabrication de nouvelles batteries, de la poudre de zinc pour fabriquer des gouttières, ou encore du ferromanganèse qui entre dans la fabrication de l'acier inoxydable que l'on retrouve dans les couverts de table ou les disques de frein.

La part valorisable représente suivant les familles entre 50 et 80 % selon le couple électrochimique concerné.